

Conseil Municipal du 25 mai 2009

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux Terre d'Audace, Terre d'Avenir**

→ Compte rendu intégral de la séance publique du 23 mars 2009 Remarque sur compte rendu :

Monsieur, le Maire,

Notre groupe va approuver le compte rendu intégral de la séance publique du 23 mars 2009 car les propos retranscrits nous apparaissent exacts. Mais, encore une fois, nous constatons que nous n'approuvons que des mots et que les actes ne suivent pas. Le début du compte rendu que l'on doit approuver ce soir fait mention de mon intervention ce jour là, au sujet de la validation d'un autre compte rendu, celui du conseil municipal du 29 septembre 2008. Je demandais à ce que l'on prenne enfin en compte votre accord, qui y était explicitement consigné, concernant notre amendement n° 3 du règlement intérieur sur la possibilité de disposer d'une copie des enregistrements vidéo des conseils municipaux.

Le compte rendu que nous devons valider ce soir, retrace votre réponse, permettez-moi de vous citer "La question reste valable" avez-vous dit avant de poursuivre en disant : "on doit l'intégrer dans le Règlement Intérieur." Vous avez même ajouté "Je demande donc au secrétaire général par intérim, M. Mericot, que l'on puisse dans 8 à 10 jours apporter une réponse précise et pertinente". Les 8 à 10 jours sont écoulés depuis presque 2 mois et, à ma connaissance, rien n'a été traduit dans les faits.

Aujourd'hui, vous en êtes à céder votre place et on est encore en train de parler du règlement intérieur ! Il s'agit pourtant d'un des premiers actes qui suit l'élection d'un maire !

Alors dites nous ce soir, combien de temps devons-nous approuver des mots qui ne sont pas suivis d'acte ?

Dans le registre des arlésiennes, nous attendons également toujours le rapport détaillé évoqué plusieurs fois en conseil municipal qui devait nous permettre de comprendre en toute transparence ce qui s'est passé au Centre Roger Vaillant.

Par ailleurs, la relecture de ces compte rendus est instructif sur votre conception du dialogue : dans 90% des cas nous pouvons constater que nos questions, bien que claires et précises, restent sans réponse de votre part. Par exemple, lors du dernier conseil, vous n'avez donné aucune réponse à nos trois questions que nous posions au nom des vénissiens concernant le financement de la subvention d'aide à l'Italie.

Rapport n°10 – Céramique de Manises

Sur le principe nous sommes favorables à ce type de manifestation. Mais nous restons dubitatifs sur les retombés en termes d'image ou d'intérêt pour les Vénissiens. A la lecture de ce rapport, nous ne voyons qu'une implication financière et protocolaire. Il ne ressort aucun élément qui permettrait de donner du relief à cette opération entre Manises et notre ville. Cela aurait pu être, par exemple, l'occasion d'impliquer des enfants des deux villes (photos, film amateur, ateliers), quelque chose qui aurait donné un peu d'âme à cet événement, sans pour autant engager de surcoûts.

Nous souhaiterions par ailleurs connaître qu'elles seront les 3 personnes qui seront désignées pour représenter Vénissieux lors de cette opération.